

Journaliers

Service des loisirs

(1 poste régulier et 1 remplacement)

Description

Relevant des responsables de secteur parcs et aréna selon la saison, le titulaire du poste effectue l'entretien des différents plateaux sportifs, de l'aréna, des parcs et des installations récréatives de la Ville.

Principales fonctions:

- Opérer la resurfaceuse et voir à l'entretien ménager de l'aréna EJM/RENÉ-BERNARD
- Installer et entreposer les divers équipements des installations sportives et des parcs selon les activités et les saisons
- Veiller à la sécurité des installations et des équipements
- Assurer l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments de loisirs
- Collaborer à l'entretien, sécurité et à la propreté des parcs (paillis, poubelles, débroussaillage)
- Voir à l'entretien des parcs sportifs et récréatifs (tonte, lignage, raclage, désherbage)
- Voir à l'entretien et au nettoyage des patinoires
- Collaborer à l'entretien des sentiers hivernaux et estivaux
- Faire le montage et démontage des salles selon les besoins des utilisateurs
- Apporter un soutien logistique aux événements communautaires

Compétences et qualités recherchées :

- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide
- Avoir une bonne capacité physique et manuelle
- Être courtois, débrouillard et autonome
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe

Conditions de travail poste régulier

- Horaire de travail variable
- Salaire selon la politique salariale en vigueur
- Avantages sociaux concurrentiels
- Entrée en fonction : immédiatement

Conditions de travail poste de remplacement

- Mêmes que le poste régulier
- Remplacement de 40 heures par semaine
 - Possibilité de demeurer dans l'équipe à la suite du remplacement

Votre candidature

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae **par courriel** à : dir-loisirs@ville.beuceville.qc.ca.

La Ville de Beuceville assure l'accès à l'égalité en emploi sans discrimination à toute personne désirent soumettre sa candidature. Nonobstant l'accusé de réception, seules les personnes retenues dans le cadre du processus de sélection seront contactées.